

NOUVELLE
FORMULE
HEBDO

PRATIQUE P. 11

IMMOBILIER

Les ventes immobilières par les sociétés civiles : de la nullité des actes passés en violation de l'article 1145 du Code civil

par *Benoît Joyeux* et *Philippe Viudès*

VEILLE P. 5

IMMOBILIER

Étendue du contrôle du diagnostiqueur dans la recherche d'amiante

PROFESSIONS

Cession d'un débit de boissons : précision sur le devoir de contrôle du notaire

ACTUALITÉS P. 9

PROFESSIONS

Antoine Bechmann et la création de l'ADN...

DOCTRINE P. 19

DROIT FISCAL

L'or perdu de l'apport avec soulte

par *Rémy Gentilhomme* et *Virginie Bloas*

CHRONIQUES P. 29

IMMOBILIER

Sûretés personnelles

par *Séverine Cabrillac*



DIRECTION ÉDITORIALE

Michel Grimaldi

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Jean-Jacques Barbieri, conseiller à la Cour de cassation

Frédéric Bicheron, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Séverine Cabrillac, professeur à l'université de Montpellier

Isabelle Dauriac, professeur à l'université Paris Descartes

Sophie Gaudemet, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Charles Gijbers, professeur à l'université de Rouen Normandie

Mathias Latina, professeur à l'université de Nice Sophia-Antipolis

Marc Nicod, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Frédéric Roussel, notaire à Lille, vice-président de l'Association notariale de caution, membre du Groupe Monassier

Dominique Savouré, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Frédéric Vauvillé, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET

notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Claude JAQUET

notaire à Paris, président de la caisse de retraite des notaires

Hervé LÉCUYER

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT

professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe Vernières

professeur à l'université Grenoble Alpes

Solange Becqué-Ickowicz, professeur à l'université de Montpellier

Gilles Bonnet, notaire à Paris

Gérard Champenois, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

François Delorme, notaire à Blérancourt

Rémy Gentilhomme, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Daniel Gutmann, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Marie-Anne Le Floch, notaire à Paris

Bernard Reynis, notaire honoraire, président honoraire du CSN, conseiller à la Cour de cassation

Jean-François Sagaut, notaire à Paris, président du 111^e Congrès des notaires de France

Bernard Vareille, professeur à l'université de Limoges

Christian PISANI

notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation

Jean-François SAGAUT

notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE

notaire à Paris, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE

professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Président honoraire : **Georges Morin**. Revue éditée par Lextenso SA au capital de 713 076 euros. 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex. Principal associé : Petites Affiches SA. P-DG, Directeur de la publication : **Emmanuelle Filiberti**. Rédacteur en chef adjoint : **Liliane Ricco**. Rédacteurs : **Emmanuelle Guérin** et **Catherine Burban**. Assistante : **Cécile Bardet** - Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr
Imprimeur : Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1117 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2017 : 393,09 € TTC (TVA 2,10 %). Prix au numéro : 22,97 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 181 g éq. CO₂



SOMMAIRE

VEILLE P. 5

UNE ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Étendue du contrôle du diagnostiqueur dans la recherche d'amiante

ENTREPRISE

Droit de poursuite du créancier en cas d'inopposabilité de la déclaration d'insaisissabilité

BRÈVES FISCAL

Plus-values

BRÈVES FISCAL

Taxe sur les logements vacants

PROFESSION

Cession d'un débit de boissons : précision sur le devoir de contrôle du notaire

ACTUALITÉS P. 9

Antoine Bechmann et la création de l'ADN...

Le code source de l'IR et le plan cadastral bientôt en ligne sur data.gouv.fr

PRATIQUE P. 11

QUESTIONS-RÉPONSES

Les ventes immobilières par les sociétés civiles : de la nullité des actes passés en violation de l'article 1145 du Code civil
par **Benoît Joyeux** et **Philippe Viudès**

DOCTRINE P. 19

L'or perdu de l'apport avec soulte
par **Rémy Gentilhomme** et **Virginie Bloas**

CHRONIQUES P. 29

Sûretés personnelles
par **Séverine Cabrillac**

VIE PRO P. 38

OFFRES ET DEMANDES P. 45

INDICES P. 55
